



<https://impotsdirects.public.lu>

Bureau d'imposition: _____

Nom du contribuable: _____

Avocats

(Annexe à la déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2019)

Ligne

1 Adresse de l'étude: _____ Date début activité: ⁴⁾ _____
 2 Adresse postale: _____ Date fin activité: ⁴⁾ _____
 3 Numéro téléphone: _____

Détermination du bénéfice par comparaison des recettes et des dépenses d'exploitation

Détail des recettes d'exploitation (T.V.A. comprise)

	Montant	Réservé à l'administration
6 + Recettes indigènes de l'étude (T.V.A. comprise) ²⁾		
7 + Recettes de l'étude provenant d'un état étranger ²⁾		
8 dont frais remboursés		
9 + Indemnités de stage		
10 + Indemnités allouées par le patron de stage Me		
11 + Indemnités allouées par le Ministère de		
12 +/- Profits et pertes provenant de la réalisation d'immobilisations		
13 +/- Parts de bénéfice dans une association d'avocats		
14 +/- Parts de bénéfice provenant de sociétés civiles immobilières		
15 + Indemnités touchées comme juge suppléant		
16 + Frais d'assistance judiciaire, frais de liquidation de sociétés		
16 + Divers ¹⁾		
17 = Total des recettes d'exploitation		
18 - Dépenses d'exploitation (T.V.A. comprise) suivant modèle 152 ligne 59)		
19 = Bénéfice net imposable		

Données diverses

	1.1.2019	31.12.2019		1.1.2019	31.12.2019
22 Caisse			Dettes hypothécaires		
23 CCP			Dettes bancaires		
24 Banque			Dettes chirographaires		
25 Créances sur clients			Autres dettes		
26 Créances ¹⁾			Frais à payer		
27					
28					
29 Total :			Total :		

1) Fournir détail en annexe.

2) En cas d'association d'avocats, ne sont à inscrire que les affaires individuelles traitées en dehors de l'association.

3) Cocher la case qui convient.

4) A remplir uniquement pour l'année de début d'activité resp. pour l'année de fin d'activité.